

# Moissac mag

Le magazine d'information trimestriel - Printemps 2011



## Les fêtes de Pentecôte



### Social

Gros plan sur les aides à domicile  
P.6



### Education

Collège et lycée : où en sommes nous ?  
P.11



### Culture

15<sup>ème</sup> Festival de la Voix  
P.23



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France  
inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1993

Grands Sites de Midi-Pyrénées



# Communauté de communes de Castelsarrasin-Moissac : mise au point.

*Mardi 5 avril, le Conseil communautaire de la Communauté Moissac-Castelsarrasin s'est réuni pour élire un nouveau président suite à la démission de Guy-Michel Empociello.*

**S**elon la règle de l'alternance établie dès la création de la communauté, à un président moissagais doit succéder un castelsarrasinois. Le maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi, avait au préalable rencontré Bernard Dagen, son homologue castelsarrasinois pour lui faire part de ses attentes.

J.P. Nunzi reproche notamment à B. Dagen de s'être toujours opposé à l'instauration de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), toute nouvelle implantation sur l'une des deux communes devant bénéficier à la Communauté. Il a de plus fait perdre à la Communauté de communes 8 millions d'euros de dotation de l'Etat depuis 10 ans.

Par ailleurs, en refusant d'intégrer les nouvelles activités commerciales à la zone intercommunale de Fleury et en les installant à la limite de la zone sur le territoire de Castelsarrasin, il a privé cette zone de toute implantation, et l'intercommunalité de toute recette fiscale. C'est pourquoi Moissac a créé sa propre zone au Luc : Carrefour, Weldom récemment, et extension de 7000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales accordée en Commission départementale

de Commerce le 21 janvier 2011 par 7 voix sur 8.

Aussitôt B. Dagen dépose un recours en Commission nationale du commerce contre cette extension.

Respectueux de la règle de l'alternance, les conseillers moissagais décident de s'abstenir pour marquer leur désapprobation sans empêcher l'élection de Bernard Dagen comme président (7 voix pour, 7 abstentions).

Les choses se sont compliquées quand Bernard Dagen a présenté une castelsarrasinoise, Monique Loubière-Arnal, contre Jean-Paul Nunzi, logique vice-président, laquelle a été élue au « bénéfice de l'âge ». La confusion n'a alors fait qu'empirer jusqu'au moment où, à la lecture des statuts de la communauté, il était mis en évidence que le vice-président ne peut pas représenter la même commune que le président. C'est l'article 11 qui précise :

« Article 11 : Composition du bureau : Le bureau de la Communauté de communes est composé :

- d'un président
- d'un vice-président

Le vice-président ne peut être de la même commune que le président. »

Ces statuts ont été votés et signés le 25 mai 1999 par le président Bernard Dagen, et confirmés par deux fois le 30 juin 2006 et le 2 décembre 2008. Ils ont toujours été respectés depuis. Ce coup de force inqualifiable de B. Dagen est inacceptable pour les Moissagais, qui en l'état, ne voteront rien tant que les statuts ne seront pas respectés : président de Castelsarrasin, vice-président de Moissac.

Au moment où l'Etat, par l'intermédiaire du préfet, engage le débat sur l'intercommunalité, il est important que nous affirmions la volonté de Moissac de développer et d'étendre l'intercommunalité Castelsarrasin-Moissac, de façon à rassembler des communes du bassin de vie autour de Castelsarrasin et Moissac. Cela permettra, avec une population de 30 à 50 000 habitants, de créer sur le département un pôle d'équilibre face à l'agglomération de Montauban.

**4 5 Moissac en images****6 9 Social**

L'aide à domicile en France  
CCAS : auxiliaire de vie sociale  
Conseil de surveillance de l'hôpital

**10 13 Education / Jeunesse**

Ecoles maternelles et primaires  
Collège et lycée  
Des projets pour le lycée professionnel agricole et horticole  
Centre de loisirs de Montebello  
Adolescence et sexualité

**14 Environnement**

3 questions à Alain Jean  
Des économies et du confort dans les bâtiments municipaux

**15 17 Urbanisme**

OPAH  
Aménagement du Patus  
Parking horodateurs  
AVAP

**18 19 Tourisme**

Les atouts du réseau  
Grands Sites Midi-Pyrénées

**20 22 Festivités**

Programme des Fêtes de Pentecôte  
L'Amicale des Véhicules Anciens  
L'origine de la Rosière

**23 25 Culture**

15ème Festival de la Voix  
Concerts de l'école municipale de musique  
Association Cap Moissac  
Organum-CIRMA

**26 Expression des élus****27 Agenda****Moissac mag n° 8 - Printemps 2011**

Magazine municipal d'information  
Service communication. Hôtel de Ville. Place Roger Delthil. 82 201 Moissac. Tél : 05 63 04 63 63  
**Directeur de la Publication** : Jean-Paul Nunzi.  
**Délégué à la communication** : Gérard Valles  
**Rédaction** : Muriel Beautru, Jean-Luc Becquaert.  
**Conception, maquette et mise en page** : seboa.  
**Photos** : Marie-France Cabosse, Philippe Marchesi, Dominique Viet, Ville de Moissac  
**Edition** : Imprimerie Mothes.  
Dépôt légal à parution. Tirage : 6000 exemplaires.  
Imprimé sur papier PEFC.

Entre les pages 14 et 15 est encarté un questionnaire à destination des usagers de la bibliothèque.

## Moissac s'agrandit, s'embellit, s'équipe...



**M**ais cette volonté d'aller de l'avant n'est pas du goût de tout le monde, en particulier du maire de Castelsarrasin, appuyé par quelques grandes enseignes commerciales de sa ville, qui demande l'annulation des autorisations d'extension de la zone. Que penser d'un voisin, qui plus est engagé au sein de la même communauté de communes, qui n'a de cesse de faire obstacle à toute tentative d'expansion et de modernisation de Moissac ?

L'avenir de Moissac passe aussi par la sauvegarde de ses services publics, au premier rang desquels on trouve l'hôpital et les écoles. En tant que président du conseil de surveillance de l'hôpital, et de la Conférence départementale de santé de Tarn-et-Garonne, je ne ménage pas mes efforts pour garder sur nos territoires des services de santé de proximité pour toutes et tous. Mais les attaques sont permanentes, et le gouvernement actuel n'a de cesse de détruire ce qui constitue un véritable réseau solidaire, au profit d'établissements privés de plus en plus florissants sur notre département.

De même, le ministère de l'Education nationale décide de supprimer toujours davantage de postes d'enseignants, et donc par voie de conséquence de fermer des classes et de priver nos enfants des meilleures conditions d'apprentissage. Notre ville propose l'éventail le plus large en matière d'enseignement, avec ses écoles maternelles et élémentaires, son collège, son lycée général et technologique, son lycée agricole en plein développement, et bientôt des formations BTS. Je ne peux pas accepter, ensemble nous ne pouvons accepter que tout cela soit détruit au simple prétexte de rentabilité, comme si les services publics pouvaient être soumis aux seuls critères des intérêts financiers.

Heureusement, nous avons les éléments qui nous permettent d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme. La zone commerciale et artisanale du Luc est en cours de développement après l'installation de Carrefour et tout récemment de Weldom. L'OPAH et l'AVAP vont nous permettre d'aider à l'amélioration de nombre de logements, et à la sauvegarde et la restauration de notre patrimoine architectural urbain, nécessaires à l'obtention du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

Ce label s'ajoute au label « Grand Site de Midi-Pyrénées » dont une nouvelle campagne télévisée au niveau européen nous permet d'espérer un développement significatif du tourisme. Pour cela, un certain nombre d'investissements sont nécessaires (dans le périmètre abbatial, le pathus, la nouvelle signalétique...), et nous espérons que le Conseil général, conscient de la place essentielle de Moissac dans l'économie départementale, et le Conseil régional, sauront nous apporter l'aide significative nécessaire à ces améliorations.

**Jean-Paul NUNZI**  
Maire de la Ville de Moissac

*Avec toute ma amitié,*



↑ **1<sup>er</sup> Pacs signé à la Mairie de Moissac**  
par Sophia Assef et Christophe Daumas,  
le 25 août 2010



**Cérémonie de la Sainte-Barbe**  
Les soldats du feu du centre de secours ont été  
mis à l'honneur, le 5 février ↓

← **Un cours d'histoire ludique et bien vivant**  
actions culturelles du service du patrimoine :  
5 classes de seconde du lycée F. Mitterrand  
ont découvert les richesses de l'histoire du  
cloître et de l'abbaye, du 9 au 15 février

↓ **Salon du bien être,** les 5 & 6 mars



**Campagne de fouilles archéologiques préventives** ↑  
: à la recherche de la  
Chapelle Saint-Julien, le 4 mars

**Légère montée du niveau du Tarn,** →  
du 15 au 18 mars



**Basket.** Le Moissac Castelsarrasin Basket Club - MCBB passe la barre des 200. 15 équipes, plus de 20 cadres techniques et autant de dirigeants, soit 210 licenciés cette année. Le 26 mars.

**Moissac Athlétisme.** →

Forte mobilisation au départ de l'esplanade de l'Uvarium pour les courses « Les Berges du Canal » avec un relai 2 x 6 km et une course individuelle de 12 km, le 27 mars. Bravo à Josette Combedazou et Damien Bevenot pour leurs performances ! ↓





# L'aide à domicile en France

## *Une vieille histoire*

*Le secteur d'activité de l'aide à domicile évolue en permanence, au gré des mouvements réglementaires, législatifs, sociologiques, économiques... Pour faire face à ces évolutions, le secteur a dû s'adapter, s'organiser, se professionnaliser.*

L'enjeu est en effet important : accompagner un nombre croissant de personnes âgées et/ou en situation de handicap et la grande dépendance à domicile. Les évolutions réglementaires sont d'autant plus importantes ces dernières années que la France connaît un fort taux de vieillissement.

De plus en plus de personnes « choisissent de vivre à domicile le plus longtemps possible » comme la loi le leur permet.

Il est donc nécessaire pour les services d'aide à domicile de s'adapter à ces évolutions. D'une absence de cadre réglementaire à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à la parution des décrets de la Loi de Modernisation Sociale en 2002, le secteur est soumis désormais à une législation stricte comme tous les Etablissements sociaux et médico-sociaux (Maisons de Retraite, EHPAD...).

Malgré toutes ces évolutions réglementaires, la « profession » souffre d'un déficit d'image : les traces de son histoire ! Retracer l'histoire de ces métiers, bien souvent occupés par des femmes, permet de repérer la perpétuelle oscillation entre « la nécessité d'accompagner des personnes à domicile avec un personnel qualifié et encadré » et la tentation gouvernementale de favoriser la création d'emplois dans un secteur « gisement d'emplois »...sous-tendu pour des femmes... Retour à la domesticité ? La rupture provoquée par la seconde guerre mondiale change jusqu'à l'organisation familiale.

Les domestiques nourris et logés au sein des familles bourgeoises disparaissent, alors que de nouveaux besoins apparaissent. Le plein emploi et l'urbanisation ne permettent plus aux personnes âgées, dans bien des cas, de rester dans leur famille surtout quand elles deviennent dépendantes. C'est au cours des années 60/70 qu'apparaissent les premiers foyers logements, et que les services prestataires d'aides à domicile sont créés.

Avec l'apparition du chômage de masse à la fin des années 80, l'aide à domicile devient un gisement d'emplois, notamment pour les femmes, bien plus touchées par la crise que les hommes. On assiste alors à une inversion de la démarche, et on va inciter les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible, parce que cela crée des emplois. De nouveaux problèmes apparaissent, ces emplois sont bien souvent précaires et à temps partiel subi, et occupés par des

personnes peu préparées et mal formées. Le premier diplôme du secteur est créé à la fin des années 80 : le CAFAD, Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile. L'organisation de la filière et l'allongement de la durée de vie révèlent des besoins en quantité insoupçonnée, et bientôt, les financements ne suffisent plus, notamment de la part des caisses de retraite. Elles vont alors encourager les personnes bénéficiaires à salarier elles-mêmes leurs aides à domicile contre une participation financière qui leur est versée directement. Le coût s'en trouve considérablement réduit, mais la filière professionnelle, encore mal positionnée, est, elle, complètement déstabilisée.

Il faut attendre le début des années 2000 pour qu'un cadre réglementaire conséquent soit trouvé. La création de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et l'obligation des services d'aides à domicile à se soumettre à des règles proches de celles qui régissent les établissements sociaux et médico-sociaux donnent enfin une structure au secteur.

De nouveau en ce début d'année 2011, le gouvernement s'attaque au financement de l'aide à domicile en supprimant les exonérations de charges sociales pour les emplois d'aides à domicile, les conséquences financières sont considérables pour les collectivités locales dont certaines sont d'ores et déjà contraintes à licencier une partie de leur personnel concerné. Le CCAS de Moissac met en place les dispositifs nécessaires pour que les usagers ne soient pas concernés par ces mesures. Le défi des années qui viennent est important en ce qui concerne l'accompagnement de la dépendance et des solutions trouvées par les futurs gouvernements dépendront l'équilibre nécessaire entre lien social, solidarité intergénérationnelle, qualité du service public et stabilité des emplois.

# CCAS : gros plan sur le service d'aide à domicile

L'accueil se fait :

- par téléphone au 05 63 04 63 90
- au CCAS, 5 rue des Mazels : sans RV, pour une simple information. Avec RV pour la constitution d'un dossier de prise en charge.

Le dossier de prise en charge est constitué par un agent administratif après que le demandeur ait fourni les justificatifs demandés. Il peut être rempli au bureau ou au domicile si l'usager le souhaite. S'il y a accord de prise en charge d'une caisse ou du Conseil Général (APA) le service prend RV avec l'usager pour une évaluation des besoins, par téléphone ou à domicile afin d'établir un plan d'aide cohérent et répondant aux besoins de l'usager (intervention individualisée).

Le service peut alors :

- déterminer le profil de l'aide à domicile correspondant à la demande, au sein de l'équipe de professionnels employés par le CCAS
- établir le plan d'intervention à domicile

Suivi de l'intervention : le service se tient à disposition des usagers pour tout renseignement ou réclamation.

Une enquête de satisfaction est envoyée annuellement à un échantillon d'usagers afin de recueillir les réclamations et suggestions et de mettre en place des plans d'amélioration du fonctionnement du service. Le service établit une relation triangulaire structure/usager/intervenant afin de protéger chacun

et qu'un référent de la structure veille à la bonne réalisation du service dans le respect des règles professionnelles et déontologiques.



## Projection débat : Chemins d'ici et d'ailleurs

Jacques Sirat présentera ses 3 derniers voyages à pied : Compostelle, Brésil et Chili. Ces trois voyages très différents permettront de découvrir des populations variées aux modes de vie liés à leur milieu naturel : du Mont Saint-Michel jusqu'à Compostelle en suivant les pas des pèlerins, le long du fleuve São Francisco au Brésil et enfin sur les traces des pionniers au Chili. Organisé par le Foyer Achon.

### Contact

**Service d'aide à domicile :**  
du lundi au jeudi de 8h à 12h  
et de 14h à 17h30  
Le vendredi de 8h à 12h  
et de 14h à 17h

**Mardi 17 mai**  
**Au Hall de Paris,**  
**14h30 : séance scolaire ;**  
**20h30 : séance grand public**



## Portrait

# Auxiliaire de vie sociale, « un métier au service des gens »

*Elle s'appelle Maryline, mais l'anonymat lui va bien. Elle ne nous a pas parlé d'elle, mais de son métier. « Un métier qui nécessite qu'on aime les gens, sans préjugés ».*

Les auxiliaires de vie sociales sont ces personnes qui viennent au domicile de celles et ceux qui ont perdu tout ou partie de leur autonomie physique ou mentale, et ont besoin d'une assistance plus ou moins importante pour continuer à vivre chez eux.

Au premier abord, on pourrait croire que ce métier consiste à faire le ménage, préparer les repas, faire les courses, aider à la toilette et aux tâches quotidiennes. Et c'est vrai que c'est une part importante du travail.

Maryline cependant nous dit très vite que sa première fonction est relationnelle. Parfois seul lien avec l'extérieur, l'auxiliaire de vie sociale écoute, rassure, raconte...

De fait, Maryline a suivi une formation de 10 mois pour se préparer à prendre en compte le handicap, tant sur le plan matériel, qu'ergonomique ou moral.

Le plus difficile pour elle, est d'aider à faire accepter le handicap, de redonner ou maintenir le goût de vivre à celles et ceux qui se sentent progressivement diminuer. Mais la contrepartie est grande, puisqu'elle déclare apprendre énormément de ces personnes et de ce qu'elles lui transmettent.

Reste une question : pourquoi ce métier est aujourd'hui presque exclusivement exercé par des femmes ? Parce que les hommes rechignent à effectuer des tâches ménagères ? C'est de moins en moins vrai... « Parce que les hommes sont moins autonomes et

plus fragiles que les femmes », suggère Maryline...

Dans le cadre du plan dépendance, le rôle des aides ménagères et des auxiliaires de vie est considéré comme très important, elles/ils sont des acteurs de premier plan en matière de prévention de la dépendance, déclare Jean-Paul Nunzi, président de la Conférence territoriale santé de Tarn-et-Garonne, chargé le 21 avril 2011 avec le préfet de mettre en œuvre le débat sur la prévention de la dépendance dans le département.



## Ouverture du Point Info Famille

**A** l'initiative du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), cette nouvelle permanence à Moissac est portée et financée par la CAF. On peut y trouver toutes les informations et contacts nécessaires aux familles, depuis la naissance jusqu'à l'ascendance. Toutes les questions concernant les familles à tous les âges de la vie pourront être abordées.



### Centre social du Sarlac

14 avenue du Docteur  
Rouanet - Moissac  
Avec ou sans rendez-vous  
au 06 02 27 65 31  
Les lundis, mercredis,  
jeudis et vendredis  
de 9H00 à 12H00

## Le Conseil de surveillance de l'hôpital prend position pour l'avenir de l'établissement à Moissac

*Le 5 mars dernier, Jean-Paul Nunzi, en tant que président du Conseil de surveillance de l'hôpital intercommunal de Castelsarrasin-Moissac a donné une conférence de presse pour présenter la résolution prise à l'unanimité du conseil.*

**N**otre hôpital rencontre de réels problèmes de gestion pour lesquels des solutions peuvent être trouvées. Il ne faut pas laisser le gouvernement

mettre lui-même en difficulté nos hôpitaux de proximité, pour ensuite se servir des problèmes créés comme arguments afin de réduire l'activité.

La conférence de presse de Jean-Paul Nunzi est visible en vidéo sur le réseau Networkvisio.com.

## Voici le texte de cette résolution :

Par courrier du 15 février 2011 adressé à M. le Directeur Général de l'ARS, le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin Moissac a rendu compte des résultats financiers de l'exercice 2010.

Même si la baisse d'activité est indéniable et concerne tous les secteurs à l'exception du SSR, de l'UHCD et de l'EHPAD, il y a aussi des causes sur lesquelles la gestion hospitalière a peu de prise à court terme:

- l'impact de la baisse des tarifs résultant de la T2A particulièrement peu adaptée aux petits hôpitaux et de la lourdeur des cas traités notamment il la suite de la perte des autorisations en cancer et en soins continus
- les suppléments des soins continus perdus depuis deux ans ont accentué les mauvais résultats financiers mais l'arrêt de cette activité serait encore plus dommageable pour les flux de patients notamment de médecine
- l'insuffisance de candidatures de personnel soignant, notamment IDE, a entraîné le recours à du personnel intérimaire coûteux
- le départ de deux chirurgiens au dernier trimestre,

en mutation pour le digestif en poste depuis plus de dix ans et à la retraite pour l'ORL en poste depuis trente ans, ne peut pas être compensé immédiatement par des recrutements

● l'épisode majeur de fin d'année de la fermeture pendant un mois du bloc opératoire pour en rétablir la sécurité a coûté près de 135000 €

● enfin, des « créances irrécouvrables » accumulées depuis deux décennies pour 445 977 €, correspondant à la plus forte précarité de Midi-Pyrénées (le Tarn-et-Garonne est un des départements les plus pauvres de France), et dont le plan d'apurement demandé par la Chambre Régionale des Comptes va être difficile à mener.

En conséquence et dans l'attente du projet médical commun auquel nous travaillons avec Montauban, le Conseil de Surveillance mandate le Président du Conseil de surveillance pour solliciter une aide exceptionnelle qui permette de ne pas laisser trop dégrader la situation financière.

Bien entendu parallèlement des efforts de gestion devront être recherchés en liaison avec les services de l'ARS.

La réussite du projet médical et la réputation des deux établissements exigent que ces deux hôpitaux travaillent en relation constante mais dans le respect de l'autonomie de chacun et en garantissant la sérénité du personnel et la confiance de la population afin d'éviter des troubles.

Les avancées en termes de coopération seraient actées de part et d'autre de manière à ce qu'on considère que le projet médical permette le gagnant/gagnant pour les deux établissements.

Ce n'est qu'après l'expérimentation de ce premier Projet médical dans le cadre d'un Projet d'établissement à élaborer par chacun des centres hospitaliers que des intégrations plus accomplies, dans le cadre d'une communauté hospitalière, pourraient se faire.

## Repas de la Fête des Mères : prenez date !

Le traditionnel repas organisé par le CCAS aura lieu le jeudi 16 juin, à l'espace Confluences, à partir de 12 heures. Pensez à vous inscrire avant le 8 juin.

Une navette sera prévue pour se rendre à l'espace Confluences.

CCAS. Tél : 05 63 04 63 90.



## Information

# Conciliateur de justice

Jean-Marc Detailleur, conciliateur de Justice, a été affecté par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse aux cantons de Castelsarrasin et de Moissac.

Auxiliaire de Justice bénévole, le conciliateur de Justice est chargé de rechercher une solution amiable et équitable à certains litiges civils, entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, etc. Il n'intervient pas dans les affaires concernant le droit de la famille ou dans les litiges avec l'administration.

Assermenté, il est tenu à l'obligation de réserve et de secret. En cas d'accord entre les parties, le conciliateur rédige un constat d'accord dont un exemplaire est déposé au greffe du Tribunal d'Instance, qui peut lui donner force exécutoire, en cas de non respect de l'accord par une des parties.

Pour résumer : le conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes civiles ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès .

Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 17h30, Mairie de Castelsarrasin

# Ecoles maternelles et primaires : une suppression de classe prévue par l'inspection académique

*La rentrée 2011 sera marquée par une nouvelle restriction budgétaire de l'Education Nationale avec plus de 16 000 suppressions de postes, tous enseignements confondus. Le Tarn-et-Garonne ne sera pas épargné malgré une hausse des effectifs de 555 élèves dans le premier degré, soit la plus importante de l'académie. A Moissac, l'annonce d'une fermeture de classe pour la rentrée (en raison de la suppression d'un poste d'enseignant) est ferme et définitive au Sarlac malgré une augmentation des effectifs.*

Jusqu'à présent Moissac bénéficiait du dispositif « Réseau d'Éducation Prioritaire », qui permettait une meilleure prise en charge scolaire en réduisant le nombre d'élèves par classe. Ce dispositif étant supprimé, le quota des effectifs par classe va augmenter.



Réunion d'information aux parents à l'école de Mathaly le 11 février.

### Quels changements les écoles vont-elles connaître ?

- les enfants âgés de 2 ans ne seront plus comptabilisés : ce qui va permettre de dissimuler la volonté de supprimer l'école maternelle et de la remplacer par la création de jardins d'enfants à la charge de la commune ;
- les classes seront de plus en plus chargées ;

- les enfants de 2 ans vont rencontrer des difficultés de scolarisation et de socialisation ;
- les enfants en situation de handicap auront moins d'assistante de vie scolaire - (AVS) pour les accompagner au quotidien ;
- l'effectif des enseignants du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté (RASSED) va diminuer.



Mobilisation des parents et des élus à l'école du Sarlac le 24 février

## Retour sur la fermeture de classe

**2 février** : proposition de l'inspecteur d'académie (IA) de 2 regroupements d'écoles à Louis Gardes et au Sarlac mais sans aucune fermeture de classe.

**8 février** : annonce brutale de l'IA d'une suppression de poste à l'école de Mathaly. Grâce à la mobilisation des parents, représentants FCPE, enseignants et élus : suspension de la décision, hélas reportée sur l'école du Sarlac, où, là encore, chacun s'est mobilisé.

**14 février** : Jean-Paul Nunzi reçoit l'inspecteur de circonscription et les directeurs des écoles de la ville. Conjointement avec la FCPE, ils adressent un courrier à l'inspecteur d'académie en affirmant leur opposition à la fermeture d'une classe sur une des écoles.

**16 février** : la fermeture d'une classe de maternelle sur Moissac reste ferme et définitive. L'école concernée sera déterminée après une analyse comptable des effectifs à la rentrée.

Aujourd'hui, plus que jamais, la Ville de Moissac a véritablement besoin d'un système éducatif, qui offre un service public de qualité. Le système scolaire doit réduire les inégalités sociales et favoriser la réussite de chaque enfant. Devant de telles mesures, les élus de Moissac s'engagent à rester vigilants sur l'évolution de l'effectif global des élèves et leur répartition au sein des différentes structures.



### Parents :

**Inscrivez le plus rapidement possible votre (ou vos) enfant (s) au sein des écoles pour la prochaine rentrée scolaire 2011/2012.  
Contact : Service des affaires scolaires / Tél : 05 63 03 63 63**



# Collège et lycée : où en sommes nous ?

Les restrictions budgétaires de l'Etat concernant l'enseignement de nos enfants, impliquent que, dès la rentrée de septembre 2011, la Cité scolaire François Mitterrand, comme tous les collèges et les lycées, va confrontée à :

- des hausses d'effectifs donc des classes surchargées,
  - un déficit d'heures d'enseignements obligatoires,
  - un manque de surveillants, soit une dégradation des conditions d'études et de sécurité.
- Contrairement aux annonces des discours officiels, la qualité de la formation de nos enfants sera mise à mal et tous n'auront pas un enseignant dans leurs classes.

Face à toutes ces difficultés, nous demeurons persuadés qu'il faut :

- veiller à un enseignement qualitatif pour tous,
- maintenir nos demandes de création de filières post bac sur Moissac.

L'équipe pédagogique du lycée, en collaboration avec les parents d'élèves FCPE et les élus, finalise son travail de réflexion sur les propositions de BTS : Economie Sociale et Familiale ; Animation Gestion du Tourisme Local ; Opticien Lunetier. Fin mars, le maire et une délégation du conseil municipal sont d'ailleurs intervenus auprès du recteur d'académie et auprès de Nicole Beloubet, vice-présidente au Conseil régional pour l'obtention

de BTS. Le BTS Economie Sociale et Familiale serait accordé avec l'appui du recteur et de Martin Malvy.

## Un internat commun aux 3 lycées

Le 23 mars, une rencontre a eu lieu au lycée à l'initiative du maire, en présence de 3 membres du Conseil régional : Bernard Bouchand, directeur de l'Education et des Sports, Henri Ott, directeur adjoint aux Etudes et aux Actions Educatives, Olivier Franc, directeur adjoint aux Programmes et aux Travaux. Cette rencontre avec les proviseurs des 3 établissements : lycée d'enseignement général,

lycée agricole et le centre de formation professionnelle et de promotion agricole - CFPPA, avait pour objet l'examen des possibilités d'extension de l'internat pour faire face à la hausse des effectifs, ce qui induira un nouvel aménagement des locaux.

## Des projets pour le lycée professionnel agricole et horticole

Le lycée agricole est en pleine expansion. De 80 élèves il y a 5 ans, il en accueille 125 aujourd'hui, et vise le seuil de 160 dans 2 ans. La réforme du bac professionnel a bien sûr eu des conséquences sur les effectifs et le nombre de classes, et l'une après l'autre les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'enseignement général disparaissent, conformément aux décisions du gouvernement actuel d'affaiblir notre enseignement public. Mais la vingtaine d'enseignants ne baisse pas les bras autour du proviseur, Monsieur Nicolas et du personnel administratif.

Trois filières existent ou vont exister l'année prochaine au LPA de Moissac :

- Aménagement paysager et travaux paysagers, avec le seul CAPA de la filière en formation initiale sur Midi-Pyrénées et 2 bacs pro,

- Production horticole, avec un bac pro,
- Installation d'exploitations, avec un bac pro CGEA (conduite et gestion de l'exploitation agricole en système culture).

Malgré ce projet pédagogique et professionnel très cohérent, des problèmes importants se posent. Le LPA est situé en ville, en plein quartier du Sarlac, ce qui handicape son développement en terme d'image, de possibilité d'agrandissement et d'éloignement de la ferme d'exploitation qui se trouve sur la route de Montescot.

La ferme pédagogique a aussi besoin de trouver de nouvelles terres, notamment pour l'enseignement pratique en matière de grandes cultures et ses locaux sont, soit trop exigus, soit obsolètes.

Le recrutement du LPA dépasse largement les limites de Midi-Pyrénées. La Région, en lien avec la ville, doit prendre la mesure des enjeux qui se posent aujourd'hui au LPA de Moissac et envisager éventuellement l'installation des locaux du lycée sur le terrain ou à proximité de la ferme d'exploitation pour un vrai projet de développement cohérent. Ce projet doit être envisagé dans la globalité du développement des lycées moissagais comme cela a été évoqué le 23 mars, par les proviseurs du lycée professionnel agricole et du lycée d'enseignement général, et la directrice du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles), avec monsieur Bouchand, directeur de l'enseignement et des sports de la Région Midi-Pyrénées. Un projet d'ensemble permettrait par exemple au lycée d'enseignement général de récupérer les locaux utilisés par le CFPPA pour y installer ses futures formations BTS, et le CFPPA occuperait les actuelles installations du lycée agricole, qui lui trouverait sa place à proximité de la ferme d'exploitation. Seul un projet intégré d'envergure permettra à Moissac de donner à ces établissements les moyens qui correspondent à leurs ambitions.



**Lycée Professionnel  
Agricole et Horticole  
de Moissac**  
Avenue du Sarlac  
BP 23  
82201 MOISSAC CEDEX  
Tél. : 05 63 04 63 04  
Fax : 05 63 04 63 00  
e.mail :  
lpa.moissac@educagri.fr  
www.campusterrevie.org

# Centre de loisirs de Montebello : retour sur les vacances d'hiver

**D**urant les vacances d'hiver, les enfants se sont transformés en apprentis cuisiniers et ont mijoté des petits plats à leurs camarades. Ils se sont aussi initiés à différentes pratiques : roller,



volley-ball, hand-ball. La visite d'une ferme pédagogique où les enfants ont pu faire leur pain et leur fromage, puis un concerto au « Rio grande » de Montauban ont enthousiasmé les enfants. Ils ont pu également investir Radio d'oc pour une émission en direct. La rencontre avec le centre de loisirs du Sarlac a permis d'échanger autour d'un grand jeu et d'un atelier cuisine. Enfin pour clôturer le séjour, un apéritif dinatoire confectionné par les enfants a été offert aux familles. Quant au centre des maternels, le séjour avait pour thématique le conte. Les enfants ont réalisé de nombreux objets à ramener

chez eux : des masques, des paysages 3d, de la vaisselle peinte... La compagnie Méli-Mélodies a laissé un champ d'étoiles dans les yeux des enfants grâce à leurs comptines. La deuxième semaine, les enfants ont visité de façon ludique le musée d'art contemporain de Toulouse et ont profité du Jardin des plantes. Un grand merci aux enfants et à leurs familles pour leur confiance ainsi qu'aux équipes pour leur enthousiasme.

# Colyne Lascaux : Championne de France à 12 ans !



**C**olyne est championne de France de tir à l'arc. C'est à Nantes le 13 mars dernier, qu'elle a obtenu ce titre. Et son mérite n'est que plus grand quand on sait qu'elle concourt en catégorie handisport. En effet, Colyne est atteinte d'une maladie qui lui a privé d'une partie de sa mobilité et elle avait justement choisi voici quatre ans de se consacrer au tir à l'arc pour mieux lutter contre la maladie et se donner une discipline qui lui permette de travailler sa concentration. Elle a suivi l'exemple de sa mère qui pratique le tir depuis longtemps.

Comme beaucoup de jeunes handicapés de son âge, elle essaie d'abord d'avoir une vie normale, dans sa classe de cinquième d'abord, dans la musique ensuite (elle joue de la clarinette), dans ses loisirs enfin. Elle s'intéresse à une foule de choses, du cinéma au sport, « tous les sports, sauf la boxe », précise-t-elle.

Nous continuerons à suivre la carrière de cette jeune championne moissagaise : Colyne Lascaux n'a pas fini de faire parler d'elle !

## Inscriptions pour les vacances

Période des vacances	Ouverture des inscriptions	Lieu et jours d'inscription : ALSH de Montebello	Direction du centre de loisirs :
Printemps	5 avril	mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	pour les maternels : Virginie ESQUIE  pour les primaires : Marie DUNET
Eté	6 juin	lundi de 14h00 à 19h00 mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	<b>Juillet</b> *direction pour les maternels : Virginie ESQUIE *direction du centre des primaires : Karine DIA <b>Août</b> *direction pour les maternels : Juffer ELE HMAEA *direction du centre primaire : Marie DUNET

Les programmes des vacances seront disponibles le premier jour d'inscription.



**Pour contacter le Centre de Loisirs :** Martine FAURE, directrice permanente  
Tél : 05 63 04 41 20 ou 06 74 09 93 68 - Mail : centredeloisirs@moissac.fr



## Moissac Plage : du 8 juillet au 15 août

Pensez à réserver vos journées de vacances d'été pour profiter des installations de Moissac Plage sur les berges du Tarn. Le site, avec son aire d'accueil et de pique-nique, agrémenté d'équipements sportifs et de loisirs ainsi que de son coin « farniente » avec transats, parasols et brumisateurs, sera ouvert tous les après-midis et débuts de soirée du 8 Juillet au 15 Août.

La municipalité et Moissac Animation Jeunes réfléchissent déjà aux nouvelles installations ainsi qu'au programme d'animation. Comme lors des éditions précédentes, l'ensemble des activités et animations sont ouvertes à tous, quel que soit l'âge, en accès libre et gratuit.

## Piscine d'été : fermeture provisoire ou définitive ?

*En suspens depuis déjà deux, la fermeture de la piscine est aujourd'hui une obligation. Les divers rapports des services préfectoraux ont confirmé que notre piscine était dans un état de vétusté avancée.*

La municipalité, face à ce constat, avait depuis longtemps fait le choix de ne pas engager de travaux de remise aux normes, au regard de l'existence d'un projet de piscine intercommunale. En 2009 et 2010 la ville de Moissac a bénéficié d'une autorisation exceptionnelle d'ouverture de la part de la Préfecture.

Aujourd'hui une double démarche est engagée. Après avoir réalisé une étude de réhabilitation de la piscine, divers partenaires sont sollicités (Conseil Général, Etat) afin d'évaluer les possibilités de financement de ce projet.

Toutefois, le montant élevé des travaux à réaliser (à hauteur de 800 000 €), sans ajout d'éléments ludiques modernes indispensables à la seule mise en conformité de ce type d'équipement, nous pousse à réexaminer le projet de piscine intercommunale à Fleury.

Dans un premier temps, l'ouverture d'une piscine d'été pourrait s'envisager. Ensuite, l'aménagement d'une structure couverte, attractive et ludique, répondant aux aspirations de la population de notre bassin de vie pourrait voir le jour.

Un courrier dans ce sens a d'ailleurs été récemment envoyé

au Président de la Communauté de Communes et au Maire de Castelsarrasin. Une dernière voie pourrait être étudiée : elle consisterait à renforcer l'attrait de la piscine du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave, gérée par le Conseil Général et que l'ancien syndicat, dont Moissac faisait partie, avait financé. Il s'agirait, entre autre, d'étudier l'implantation d'une piscine couverte.

### Une navette gratuite pour aller à la piscine de Saint-Nicolas-de-la-Grave

Pour cet été 2011, la municipalité proposera un service gratuit de transport quotidien en direction de la piscine du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Une information plus détaillée (précisant les conditions d'accès, le lieu et les horaires de départ) sera communiquée aux habitants en juin 2011.

## Adolescence et sexualité : un théâtre forum pour en parler

*Plus de 400 collégiens et lycéens ont assisté à la pièce intitulée « Parlez-moi d'Amour » mise en scène par Théâtre sans Frontières le 1<sup>er</sup> avril. Ce théâtre forum, à l'initiative de Moissac Animation Jeunesse, avait pour objectif de favoriser la réflexion sur la sexualité des jeunes.*

Les adolescents enthousiasmés ont pu découvrir la vie de Mehdi, Pascal, Simon, Marcia et Valérie, confrontés à leurs peurs, leurs rires et leurs questionnements face à la sexualité.

A l'issue du spectacle, les élèves ont été invités à incarner le personnage de leur choix et ont

"recomposé", à leur manière, certaines scènes de la pièce en prenant la peau du personnage. La question du comportement à adopter, l'influence des médias sur les représentations sexuelles et la méconnaissance des adolescents sur le sujet de la sexualité ont été pleinement abordées.

Le pari a été réussi : les élèves se sont montrés très réceptifs.

La journée s'est conclue par une soirée débat portant sur la question de l'adolescence et la sexualité, animée par Lorette Martineau, conseillère conjugale et familiale au Planning familial,

qui a proposé un temps d'information et de réflexion en direction des parents et de leurs enfants.

**Contact :**  
**Moissac Animation Jeunes**  
**Tél. : 05 63 04 66 23**



## 3 questions à Alain Jean, conseiller municipal en charge de l'environnement et du cadre de vie



« **Covoiturons sur le pouce** » a maintenant plusieurs mois d'existence, quels en sont les résultats actuels ?

En premier lieu, le territoire sur lequel nous intervenons s'étend. La ville de Montauban s'associe à la démarche et la société de transports toulousains, Tisséo, nous demande d'intervenir sur le lien entre les transports publics et le co-voiturage.

Sur le plan des usagers, à l'heure actuelle, nous avons mobilisé plus de 600 personnes. 60 % de chauffeurs et 40% de passagers, parmi lesquels une majorité de femmes, séduites par la sécurité et le lien social qu'offre le dispositif.

Par ailleurs, nous continuons notre campagne d'information et nous avons été sélectionnés pour participer à une conférence internationale sur les déplacements prochainement à Toulouse et nous sommes très fiers qu'un projet dans une petite ville atteigne si vite une renommée de ce type.

**Dans le numéro précédent de « Moissac Mag », nous annonçons la création prochaine d'une usine de traitement de l'eau, propre à Moissac. Pouvez-vous nous en dire davantage ?**

Contrôler la qualité et la distribution de son eau est extrêmement important pour une ville. Nous sommes en phase d'étude, et allons nous attacher les conseils d'experts tant pour le fonctionnement de cette usine, que pour le passage d'un système à l'autre.

L'eau ainsi traitée n'aura pas la même composition que l'eau actuelle, et cela nécessitera par exemple un nettoyage des canalisations. Il n'est évidemment pas question que les usagers pâtissent de ce changement pendant un ou deux jours, même si c'est pour, à la fin du processus, bénéficier d'une eau

de meilleure qualité : sans calcaire, sans pesticides. L'information sur les différentes phases sera donc importante et régulière, afin d'éviter tout désagrément.

**La marie de Moissac a-t-elle d'autres projets dans le domaine de l'environnement et du développement durable ?**

Nous avons toujours de nombreux projets. Aujourd'hui sur le secteur du Bas Quercy où se trouve Moissac, une démarche initiée par la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), visant à diminuer de 50% la quantité de produits phytosanitaires utilisés en agriculture, réunit les acteurs locaux autour d'une réflexion commune. C'est donc logiquement que nous sommes associés à cette action qui nous paraît très importante pour l'avenir, y compris pour l'image de nos productions agricoles.



## Les jardiniers préparent le printemps

La dizaine d'agents du service des espaces verts et jardins de la mairie travaille actuellement sur le fleurissement estival avec plus d'une centaine de variétés (bégonias et géraniums principalement).

Environ 20 000 plants seront produits dans les serres municipales, du semis jusqu'à la plantation finale, dans un souci d'économie et de choix des variétés. A noter que les serres municipales travaillent en favorisant la lutte biologique naturelle et n'utilisent pas de désherbage chimique. Le désherbage n'est plus systématique comme par le passé et la fertilisation est désormais à 100 % organique. Tous ces nouveaux aménagements seront visibles à partir de début mai.

## Des économies et du confort dans les bâtiments municipaux

*La municipalité de Moissac s'engage de plus en plus sur une politique de réduction de l'énergie à travers la sobriété, et l'efficacité énergétique.*

**La sobriété énergétique** c'est utiliser l'énergie seulement quand on en a besoin. Par exemple, quand un bâtiment est vide, il n'est pas nécessaire de le chauffer à 19°C. Quand on a froid, on commence par mettre un pull, etc... La mairie s'y engage notamment au travers d'une sensibilisation des usagers des bâtiments. On peut ainsi économiser 30% d'énergie.

**Dans cette action**, une sensibilisation des usagers du Centre Culturel, du stade et de l'école Chabrié a eu lieu pendant l'hiver 2010-11, par l'économiste de flux de la Ville de Moissac. Cette sensibilisation va permettre également de réduire considérablement les consommations énergétiques. Plusieurs autres actions de ce type sont prévues en 2011.

**L'efficacité énergétique**, c'est améliorer le bâtiment où les installations pour que l'on consomme moins à surfaces et confort équivalents. Par exemple, on isole la toiture, ou l'on change les ampoules à incandescence par des ampoules à économies d'énergie.

**Pour l'efficacité énergétique**, la municipalité a fait réaliser une étude thermique sur plusieurs bâtiments de

la ville, différents types de travaux ont été engagés pour économiser l'énergie et apporter plus de confort aux occupants.

La toiture de la partie principale du Centre Culturel a été entièrement refaite et l'ensemble des plafonds du centre culturel ont été ré-isolés.

Le site est en partie équipé de détecteurs de présence dans les parties communes ce qui réduira d'environ 50% la consommation énergétique des couloirs de circulation ou des cages d'escalier. La généralisation de ce type d'équipements va avoir lieu. Les blocs de sécurité qui fonctionnaient avec des ampoules à incandescence ont été remplacés par des blocs de sécurité à LED. A l'école Chabrié, la quasi totalité des plafonds des classes ont été abaissés, avec intégration d'un système d'éclairage automatique qui réagit également selon l'intensité lumineuse extérieure et éclaire en fonction les différentes zones de la classe. Les instituteurs ont constaté la forte différence de confort tant au niveau thermique qu'au niveau acoustique. Les ballons d'eau chaude de grande contenance sont également progressivement changés par des ballons de 30L, quand leur capacité ne correspondait pas à l'utilisation.



Au stade du Sarlac, le système de chauffage va être scindé afin d'optimiser la diffusion de la chaleur. On pourra désormais sélectionner le chauffage ou non de certains locaux.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Environnement et Développement Durable au 05 63 04 63 98.**

## Concours des balcons fleuris de mai à septembre

La Ville de Moissac vous invite à fleurir vos balcons, terrasses, immeubles collectifs, commerces et jardins privés sur le périmètre du centre ville. L'objectif du concours est d'encourager le fleurissement de la ville, en incitant les Moissagais à contribuer à l'embellissement de leur cadre de vie.

**Le concours est organisé de début mai jusqu'à septembre 2011.**

Les prix seront remis à l'automne à l'occasion de la **Fête des Fruits**.

**Pour participer, inscrivez-vous à l'Office du Tourisme en laissant vos coordonnées : noms, adresses et téléphones. Un règlement de concours sera délivré lors de l'inscription.**

## Brève

Après le succès de la dernière conférence sur la réduction des phytosanitaires dans l'agriculture, le Service Environnement et Développement Durable prépare la prochaine conférence le mardi 24 mai Salle de Réunion du Moulin de Moissac. N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir une invitation. [environnement@moissac.fr](mailto:environnement@moissac.fr)



## OPAH : Améliorer l'habitat de chacun

*La Ville de Moissac s'est engagée dans une démarche d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Aujourd'hui, l'heure est à l'élaboration du diagnostic. Le cabinet Urbanis a été retenu pour réaliser cette étude pré-opérationnelle qui devrait s'achever à la fin de l'été 2011.*

Cette démarche consistera à définir les besoins en amélioration des logements, à travers plusieurs objectifs :

- compléter et actualiser les données relatives à l'habitat et à la population,
- identifier le parc de logements dégradés et à réhabiliter en priorité,
- proposer un dispositif opérationnel qui favorisera la création d'un parc locatif privé à loyer encadré,

en mobilisant notamment les logements et bâtiments inoccupés,

- élaborer des actions suffisamment incitatives pour améliorer la qualité du parc privé ancien, le rendre plus économes en charges et favoriser son accès à tous les types de ménages (personnes âgées ou à mobilité réduites, jeunes célibataires ou jeunes ménages,...),
- préciser les problèmes liés aux commerces, aux circulations et

aux stationnements dans le centre ville dans le but d'accompagner la rénovation de logements par des actions sur les espaces publics.

La première action menée dans le cadre de l'étude consiste à réaliser :

- des repérages de terrain dans les rues et les immeubles anciens,
- des rencontres avec les professionnels locaux (agents immobiliers, notaires, représentants des artisans, etc). L'équipe d'Urbanis réalise actuellement ce travail de terrain. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

La mise en place de l'OPAH permettra l'amélioration de logements :

- occupés par des propriétaires aux ressources modestes, prioritairement,
- des propriétaires bailleurs, qui souhaitent rénover leur logement pour le louer.

**Renseignements :**  
**Ville de Moissac.**  
**Service Urbanisme.**  
**Tél : 05 63 04 63 63**  
**Cabinet Urbanis.**  
**Tél : 05 62 21 46 60**

## Aménagement du Patus : assurer la continuité du périmètre abbatial

*Un cabinet spécialisé et l'administration des Bâtiments de France travaillent aux études préalables de l'aménagement du patus de l'abbatiale.*

Situé entre l'aile orientale du cloître et le musée Marguerite Vidal, cet espace planté de marronniers est actuellement à plusieurs mètres au-dessus de son niveau d'origine.

L'objectif de ce nouvel aménagement est de permettre la continuité entre l'aile Est du cloître et le musée et d'envisager la placette dégagée un peu comme la place

Durand de Bredon, et d'installer un espace convivial (restaurant ou salon de thé). De plus, les fouilles préventives permettraient de retrouver des traces d'édifices disparus, comme la chapelle de Tous les Saints, ou de livrer de précieuses informations sur l'utilisation de cet espace à l'époque bénédictine.

L'étude en cours devra proposer des schémas d'aménagement, des circulations entre le cloître et le musée pour les visiteurs et une intégration des monuments dans ce futur paysage. De même, sera revu la difficile montée de l'escalier qui permet de franchir la voie ferrée.

## Parking horodateurs : nouveau paiement unique



- avec un minimum de 0,20 €, vous pourrez bénéficier de 42 minutes de stationnement (dont 30 minutes gratuites)
- 1 heure de stationnement coûtera 0,50 €
- 1h30 : 1 €
- 2h30 : 2 €
- 3h30 : 3 €

Ces tarifs s'appliquent tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf dimanches et jours fériés.

A la demande des commerçants, la Place des Récollets aura une rangée de parking supplémentaire en zone payante, qui prendra effet quand le marquage au sol sera matérialisé.

Depuis le 23 mars, pour des raisons techniques, le fonctionnement par cartes des horodateurs implantés sur la commune a été stoppé. En effet, les lecteurs de ces appareils étant régulièrement en panne, le changement de ces lecteurs aurait été trop onéreux.

**Désormais, le paiement des horodateurs se fera uniquement par pièces de monnaie :**



du **26 mars**  
au **26 juin** 2011

ESPACE CULTUREL  
PROSPER MÉRIMÉE

# MOISSAC

ARCHITECTURE  
PATRIMOINE  
PAYSAGES URBAINS

Exposition consacrée à la mise en valeur  
de l'architecture et du patrimoine de Moissac

Conception de l'exposition  
atelier Etienne LAVIGNE et bureau d'études URBANE

Ouvert du lundi au samedi  
de 10h à 12h et de 14h à 17h



Pendant 3 mois, l'architecture et le patrimoine sont mis à l'honneur. Moissac possède en effet une grande richesse architecturale : différentes strates architecturales correspondent à plusieurs époques de l'histoire de la ville. L'étude de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP - détermine des zonages dans la ville, qui permettent de mieux comprendre l'évolution du patrimoine bâti au fil du temps, du Moyen-âge à nos jours.

L'exposition consacrée à l'AVAP, conçue par l'architecte Etienne Lavigne, se veut pédagogique. Elle doit permettre aux Moissagais de comprendre comment la ville s'est façonnée : chacun doit s'approprier l'héritage architectural afin de mieux le préserver et le protéger.

Afin de remplir ces objectifs, une série de rencontres est organisée aussi bien en direction des professionnels que des habitants : conférences, tables rondes, visites commentées de la ville, rendez-vous aux archives, pour que chacun puisse mieux connaître le patrimoine de la ville.



Contact  
Ville de Moissac  
Tél. 05 63 04 63 63  
[www.moissac.fr](http://www.moissac.fr)

## Conférence de lancement de l'AVAP\*

AU HALL DE PARIS

► Mardi **5 avril** à **20h20**

- Présentation de la démarche AVAP, mise en place par la ville de Moissac.

- Exposé par Etienne Lavigne, architecte du patrimoine, sur le thème : « Pour une meilleure compréhension de l'évolution de la ville, dans son site. »

\*Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine

## Rendez-vous aux archives

AU CENTRE D'ART ROMAN

Découverte des anciens cadastres et de la genèse des paysages moissagais.

Sur inscription sur le lieu de l'exposition, au service urbanisme et à l'office du tourisme

► Lundi **18 avril** à **18h18**

► Mercredi **4 mai** à **16h16**

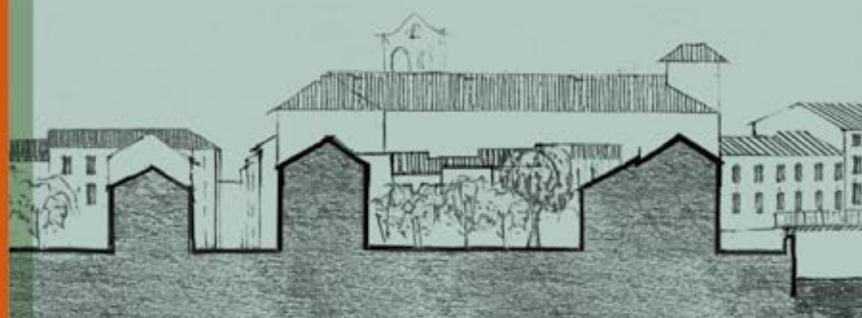
► Lundi **16 mai** à **18h18**

## Table ronde énergie

ESPACE CULTUREL PROSPER MÉRIMÉE

Table ronde autour du thème **Patrimoine, architecture et performances énergétiques** : avec les interventions de Monsieur Francis AYREM, Architecte des bâtiments de France, Monsieur Philippe PIEUX, directeur du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et de Monsieur GARY, du bureau d'études FEBUS Eco-habitat.

► Vendredi **10 juin** à **14h**



## Conférences Les Mardis du Patrimoine

ESPACE CULTUREL PROSPER MÉRIMÉE

► mardi **31 mai** à 20h20

### L'abbaye Saint-Pierre : un monde à part dans la Cité

► mardi **7 juin** à 20h20

### Le canal latéral, les activités de la batellerie..

Comment l'arrivée du canal a entraîné la restructuration de la ville ?

PAR SAMUEL VANIER, archiviste aux Voies Navigables de France

► mercredi **22 juin** à 20h20

### La ville de Moissac à la fin du Moyen Âge à travers le « cadastre » de 1480

Moissac est célèbre pour sa grande abbaye bénédictine qui fut sans conteste une des plus grandes puissances de la région à l'époque médiévale. Paradoxalement, on ne sait que peu de choses de la ville qui s'est développée à ses pieds. Or, les archives municipales conservent un registre jusqu'alors trop peu exploité : le livre d'estimes de 1480 c'est-à-dire le plus ancien cadastre moissagais. Son étude a permis d'approfondir les connaissances sur la cité médiévale et d'en retracer le parcellaire urbain.

PAR ESTELLE BOUILLON

## Visites commentées de la ville

DURÉE / ENVIRON 1H30 SUR INSCRIPTION

auprès de l'office de tourisme 05 63 04 01 85, du service urbanisme et sur le lieu de l'exposition, espace Prosper Mérimée

► samedi **23 avril** à 15h

Lieu de rendez-vous : à l'office de tourisme

### Regards sur la ville : Moissac et ses monuments civils

PAR GEORGES-OLIVIER CASSAR de l'office de tourisme

Le patrimoine de Moissac ne se résume pas à un héritage religieux médiéval.

Ses monuments civils, ponts et places sont tout autant représentatifs de la ville.

Une fois encore Georges-Olivier CASSAR, vous fera découvrir d'autres facettes de la ville

► samedi **9 avril** à 15h15

► samedi **21 mai** à 15h15

Lieu de rendez-vous : au point de vue du calvaire

### Lecture du paysage urbain et des différentes phases de construction qui composent la ville

PAR GUY ENA

► samedi **30 avril** à 15h15

► samedi **18 juin** à 15h15

Lieu de rendez-vous : devant la bibliothèque, boulevard Léon Cladel

### Découverte des quartiers à travers les styles architecturaux de la ville, du Moyen-âge aux années 1950

PAR CHANTAL FRAISSE ET ESTELLE BOUILLON

## Manifestations parallèles

### EXPOSITIONS

#### « Année 30 et 30 glorieuses »

Sensibilisation à l'architecture du XX<sup>ème</sup> : les années 1930 et de 1950 à 1980.

En partenariat avec le CAUE 82.

► le **14 mai** et le **21 mai**

#### Inondation 2 « Archi crue, 2<sup>ème</sup> chance »

du 16 avril au 22 mai

AU MUSÉE DE FRANCE, MARGUERITE VIDAL

du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30

#### « Toit et moi...ssac » par Martine Castel

du 27 mai au 26 juin

AU MUSÉE DE FRANCE, MARGUERITE VIDAL

du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30

#### « Le Pourtrait

#### de la ville de Moissac »

à partir du 8 juillet

AU MUSÉE DE FRANCE, MARGUERITE VIDAL

#### Inauguration

vendredi 8 juillet à 18h18

horaires du 9 juillet au 31 août

tous les jours 10h-13h & 14h-18h30

du 01 au 30 septembre

du mardi au dimanche 13h30-17h30

### CONFÉRENCES

ESPACE CULTUREL PROSPER MÉRIMÉE

► mardi **10 mai** à 20h20

#### Moissac et l'architecture Art déco 1930

PAR SUZY ENA

► mardi **17 mai** à 20h20

#### Autour de l'exposition photographique contemporaine

#### « Archi crue, 2<sup>ème</sup> chance »

#### et « l'Art déco »

PAR ANNE JOURDAIN

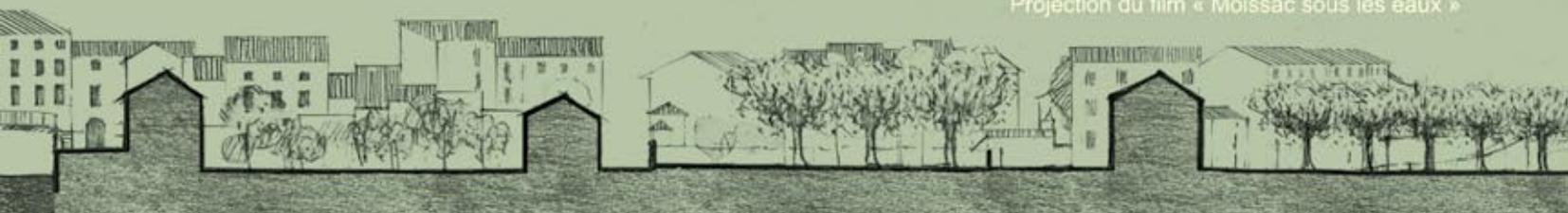
### LE FILM

#### « MOISSAC SOUS LES EAUX »

► jeudi **12 mai** à 20h20

AU CINÉMA LE CONCORDE

Projection du film « Moissac sous les eaux »



# Les atouts du réseau Grands Sites Midi-Pyrénées

*Du 5 avril au 9 mai 2011, Moissac apparaîtra sur le petit écran, au milieu des autres « Grands Sites » de la région Midi-Pyrénées comme en 2010.*

L'enchaînement des images avec ses paysages grandioses, ses monuments remarquables, la qualité de la musique, ne peuvent qu'inciter les téléspectateurs à venir visiter la région. En 2011, ce nouveau spot publicitaire de 30 secondes, composé comme une bande annonce cinématographique, sera diffusé à la télévision avec près de 800 passages. C'est l'une des plus efficaces qui ait été réalisée. Une campagne de communication est aussi menée dans les cinémas de Belgique, d'Espagne et de Grande-Bretagne de mars à juin 2011, afin de conquérir de nouveaux touristes.

Grâce à cette campagne télévisée réalisée par la Région, la mise en réseau touristique des Grands Sites Midi-Pyrénées continue à développer avec un même objectif mutuel et partagé : **celui d'accroître sensiblement le nombre de visiteurs à l'échelle régionale.**

Rappelons que c'est en juillet 2008 que la Région a décidé de mettre en œuvre un programme de valorisation des



Grands Sites avec ses partenaires (Départements, collectivités locales et offices de tourisme), en partant du constat que Midi-Pyrénées dispose de nombreux sites ayant une forte notoriété vis à vis des clientèles nationales et internationales, mais pas toujours identifiés à la Région. Ils constituent de « grands aimants » vis à vis de ces clientèles, mais ils participent aussi au rayonnement des territoires dans lesquels ils se situent. Sur les 15,5 millions de visiteurs dans la Région, 13 millions passent dans ces sites, c'est dire leur pouvoir d'attraction. « La fréquentation touristique a augmenté de 20% en 2 ans, depuis que Moissac est devenue membre du réseau des Grands sites » conclut Jean-Paul Nunzi.

Mais si tous ces sites sont extrêmement fréquentés, ils le sont, pour beaucoup d'entre eux, pour des périodes très courtes, ils doivent faire face à des investissements lourds mais nécessaires pour conserver des emplois, des visiteurs, une image. Ces investissements portent autant sur la valorisation de leur patrimoine, des infrastructures d'accueil, que sur la préservation de leur environnement.

Pour mener à bien cette valorisation touristique, le dispositif des Grands Sites s'appuie sur des contrats d'objectifs passé entre la Région, les départements et les collectivités concernées.



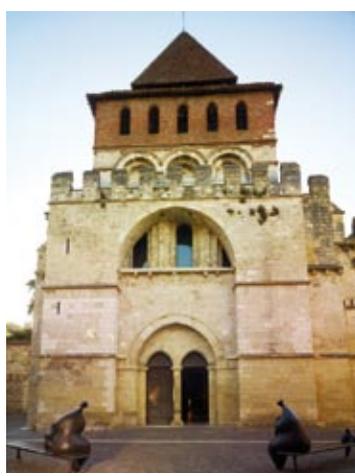
Ces contrats ont pour but de faire émerger des projets structurants que la plupart des sites ne peuvent réaliser seul et de les accompagner en terme d'ingénierie.

**Le contrat Grands sites de Moissac va d'ailleurs permettre d'améliorer l'accueil des touristes dès l'automne. Les travaux sur le périmètre abbatial vont prochainement démarrer pour accueillir un flux de personnes plus important.**

**Les 4 objectifs** du programme de valorisation des Grands Sites, naturels et/ou culturels, à fort « capital image » contribuant à l'attractivité de Midi-Pyrénées sont :

- promouvoir l'ensemble des Grands Sites de Midi-Pyrénées aux niveaux national et international,
  - inciter et inviter les touristes séjournant en Midi-Pyrénées à aller découvrir et visiter les Grands Sites,
  - assurer sur chaque Grand Site la promotion des autres Grands Sites et territoires de Midi-Pyrénées,
  - préserver ces sites de toutes dégradations dues à leur fréquentation et valoriser leurs atouts identitaires et patrimoniaux.
- Il faut rappeler l'importance pour la région de l'économie touristique, qui représente plus de **40 000 emplois**, avec

**4,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires, soit 6,7% du PIB régional.** A noter que cette économie concerne beaucoup de petites voir très petites entreprises. Les enjeux des Grands Sites vont bien au-delà de la communication et de l'image, il s'agit pour les années à venir de garantir et de pérenniser des emplois, être compétitif au niveau national et international.



# Lumière sur les 24 Grands Sites de Midi-Pyrénées

Partez à la découverte de ces 24 lieux emblématiques du patrimoine de Midi-Pyrénées, qui accueillent près de 80 % des 15 millions de touristes qui visitent la région chaque année !



Pour en savoir plus : <http://www.grandsites.midipyrenees.fr/>





# Programme des Fêtes de Pentecôte

## Vendredi 10 juin

Allées Montebello  
Concours inter départemental en tripléte vétéran, organisé par la Pétanque Moissagaise. Jet du But **14h30**.



## Samedi 11 juin

à l'Uvarium  
**12h30** apéritif de bienvenue aux forains ainsi qu'aux partenaires, offert par la maison RICARD, avec la participation de la Banda los Musaicos.  
**14h30** Concours Régional en doublette.  
Concours complémentaire pour perdant de Poule.  
**14h30** Concours en doublette féminin  
**16h** Aubade par la Banda au magasin CARREFOUR.  
**17h** Départ des Marins escortant le Mai avec la Banda los Musaicos quartier St Blanche.  
**18h** Plantation du Mai par les Marins Quai du vieux port.  
**22h** grand bal disco gratuit avec « Dance Machine » organisé par le Comité des Fêtes à l' Uvarium.



## Dimanche 12 juin

La matin distribution du pain béni par les Marins de Moissac dans les rues de la ville avec la Banda.  
**10h** Finale régionale de la doublette  
**14h30** Concours en tripléte  
**17h** Bal variété gratuit avec l'orchestre TTC organisé par le Comité des Fêtes  
**17h** Départ de la Mairie du cortège de la Rosière 2011 avec la participation de voitures anciennes et des Musaicos.  
**17h30, 18h** couronnement de la Rosière à l'Uvarium.  
**22h** Bal variété gratuit avec TTC organisé par le comité des Fêtes.

## Lundi 13 juin

**9h** Concours de pétanque inter départemental tête à tête.  
**9h** Concours de pêche pour les jeunes organisé par le Parfait Pêcheur  
**11h** Messe des Marins à l'Abbatiale St Pierre avec les Musaicos.  
**12h** Aubade des Bandas chez les commerçants.  
**12h30** Remise des récompenses du concours de pêche à l'Uvarium.  
**14h30** Concours inter départemental en doublette mixte.  
**16h** Aubade des Musaicos à la maison de retraite de Moissac.

**17h** Bal musette variété gratuit avec l'orchestre Tonic Musette organisé par les comités des Fêtes.

**17h** Départ de la péniche Bd Alsace Lorraine avec les Marins, la Banda et la Rosière.

**17h30** Hommage aux Marins disparus, gerbe sur le Tarn cérémonie suivie par une réception à l'Uvarium.

**22h** Bal musette variété gratuit avec l'orchestre TTC organisé par le comité des Fêtes.

**23h** Grand feu d'artifice tiré depuis les berges du Tarn par la société Bugat.

**Pendant ces trois jours grande fête foraine sur la promenade de l'Uvarium.**

Un grand merci pour leur active participation à :

- Comité des Fêtes de Moissac
- Marins de Moissac
- Pétanque Moissagaise
- Parfait pêcheur
- L'Association des Véhicules Anciens
- Services techniques de la ville



## Le plaisir de rouler à bord d'une belle voiture ancienne

*L'Amicale des Véhicules Anciens de Moissac sera, comme tous les ans, présente aux Fêtes de Pentecôte.*

**E**xposition de véhicules anciens à l'Uvarium et accompagnement du cortège de la Rosière dans la ville, toutes les époques de l'automobile seront présentes.

L'AVA organise toute l'année des sorties et excursions, allant d'une demie journée à deux jours. Les tarifs, programmes et bulletins d'inscription sont disponibles à l'office du tourisme.

Tél : 05 63 04 01 85



# L'origine de la Rosière de Moissac : le testament de Dominique Claverie

*En 1888, vivait à Moissac, rue Gambetta, Monsieur Dominique Claverie, ancien horloger, célibataire. N'ayant que des parents à un degré très éloigné, il fit plusieurs legs, dont un à la commune de Moissac, à charge pour elle d'en utiliser la rente annuelle à décerner tous les ans un prix de vertu à une jeune fille de l'arrondissement.*

Voilà le texte d'une courte note qui introduit le dossier consacré à la Rosière dans les archives municipales de Moissac. La tradition perdue encore aujourd'hui, et à la prochaine Pentecôte, la Rosière de l'année 2011 sera acclamée dans les rues de Moissac.

## Testament de Dominique Claverie

*Tous les ans, fête de la Pentecôte, à la même date, les habitants de Moissac couronneront Rosière, la plus vertueuse jeune fille de l'arrondissement.*

*Je lègue à la Commune de Moissac une rente de 500 Francs représentée par un titre de rente sur l'Etat Français, dont le revenu pour être donné à la jeune fille la plus vertueuse et la plus digne d'intérêt ; outre les 500 frs, la rosière recevra une médaille commémorative offerte par le Conseil municipal. La jeune fille sera choisie par une commission désignée par le Conseil municipal qui lui choisira pour marraine une dame d'un Conseiller municipal de Moissac ; la commission choisira le Maire, je dis le Sous-Préfet, le curé, le juge de paix, les six pères de famille et les dix femmes mariées composeront le jury pour désigner l'heureuse élue.*

*Montée sur une estrade, la jeune fille, toute de blanc vêtue, recevra des mains de la dame désignée une couronne composée des trois fleurs les plus répandues dans les champs, la violette, symbole de la vertu*



*simple et solitaire, la rose blanche, symbole de l'innocence, le bleuet, symbole de la fidélité et de l'espérance ; puis la jeune rosière, tenant dans ses mains un épi de blé et un pampre de vigne réunis en bouquet, les offrira au plus ancien cultivateur de la paroisse, une dame désignée par la Commission, pour placer la couronne de la jeune fille lui remettra dans une bourse la somme de 500 Francs en or, montant du prix avec une médaille commémorative.*

*Le couronnement étant terminé, accompagnée du Maire, la rosière fait le tour de la ville et rentre chez elle.*

*Fait, mon testament, à Lamalou, le 15 Octobre 1888. Claverie,*

## Qui sera la rosière 2011 ?

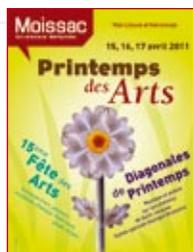
L'élection de la rosière approche : elle aura lieu le 1<sup>er</sup> juin, salle du conseil municipal en présence du jury habituel : mariés de l'année passée, comité des fêtes, association des marins, élus...

Un appel est lancé à toutes les jeunes filles désireuses d'être la Rosière 2011.

Elles doivent adresser à la mairie (Cabinet du maire) avant le 25 mai une lettre exprimant leur demande,

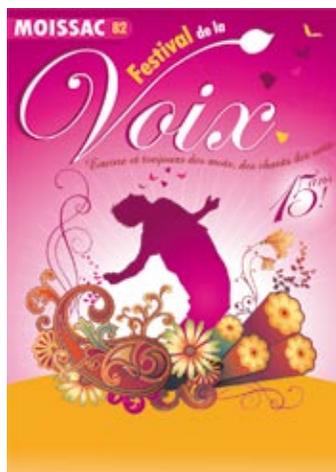
une lettre de témoignages ou de recommandation, une photocopie du livret de famille et de la carte d'identité.

**Contact :**  
**Cabinet du maire**  
**Tél : 05 63 04 63 63**  
[cabinetdumaire@moissac.fr](mailto:cabinetdumaire@moissac.fr)



Du 15 au 17 avril : Printemps des Arts

# Festival de la Voix :



**encore et toujours des mots, des chants, des voix... à découvrir du 30 juin au 3 juillet**

Dès sa naissance en 1995, l'Association Moissac-Culture-Vibrations s'est attachée à développer dans la commune une vie culturelle riche et variée. Elle a notamment créé Le Festival de la Voix, organisé chaque année à la mi-juillet avec pour objectif

de mettre en valeur le patrimoine de la ville et de permettre au public de découvrir ou de redécouvrir des lieux méconnus, notamment des jardins privés et publics. Depuis trois ans, le Festival de la Voix est géré en coréalisation entre l'Association

Moissac-Culture-Vibrations et la Mairie de Moissac (Direction des Affaires Culturelles). Il s'est recentré sur le cœur historique de Moissac : Cloître, parvis de l'Abbatiale, musée, rues et jardins attendants...



## Programme du 15ème Festival de la Voix

Concocté par l'Association Moissac-Culture-Vibrations en collaboration avec le Pôle Culturel. Le patrimoine moissagais se fera l'écrin des arts vocaux. Chaque pierre, se fera l'écho des artistes. Aux détours d'un jardin, d'une rue, d'une place, des surprises vocales viendront vous étonner, vous enchanter et vous inviteront à vibrer durant ces 4 jours...

**JEUDI 30 JUIN**  
THE NINO'S  
« J'avais pas vu Mirza »

**VENDREDI 1er JUILLET**  
Compagnie FLEURS DE PEAU,  
« Fleur de peau »  
Concert chant Lyrique  
« MAIA »  
BARBER SHOP QUARTET  
William SELLER  
« Piano solo »,  
Quartier libre production  
BABEL QUARTET

**SAMEDI 2 JUILLET**  
Concert chant Lyrique  
« MAIA »  
Compagnie Anamorphose  
« Dom Juan »  
Orchestre de Chambre de Toulouse : les plus beaux Arias  
KALAKAN chants et musiques basques  
Délinquante  
Jacques WEBER  
« Eclats de Vie »  
DELBI

**DIMANCHE 3 JUILLET**  
Les Vélomanes  
Les Z'Amours Z'Agricoles  
Vicente PRADAL « Herancia »  
LES GRANDES BOUCHES et leurs invités  
Ensemble ORGANUM  
« Moissac - Compostela, Le Crépuscule Transfiguré »  
Moonlight Benjamin

Retrouvez à partir de début mai la plaquette du festival dans tous les lieux publics de Moissac !



**Renseignements :**  
Association Moissac-Culture-Vibrations  
Centre Culturel, 24 rue de la solidarité 82200 Moissac  
Tél : 05 63 05 08 08 - [www.moissac-festivaldelavoix.fr](http://www.moissac-festivaldelavoix.fr)

**Locations :**  
Au Pôle Culturel et Patrimonial :  
Espace Prosper Mérimée, Bd Léon Cladel, Moissac (RdC de la bibliothèque) - Tél : 05.63.05.08.08 - [www.moissac-culture.fr](http://www.moissac-culture.fr)  
Centre Commercial Carrefour, Centre Commercial E.Leclerc

## ■ Bibliothèque

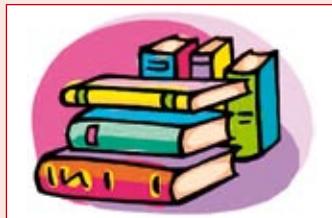
### Une enquête pour mieux connaître le public de la bibliothèque

L'enquête, diffusée à 8270 exemplaires, s'adresse à tous : collégiens, lycéens, adhérents et non adhérents à la bibliothèque habitant Moissac et ses environs, Boudou, Durfort La Capelette, Lizac et Montesquieu.

Elle a pour objectif de connaître plus précisément les usages, les attentes et les besoins du public, pour ensuite améliorer et développer les services offerts en matière de lecture publique. Les résultats de cette enquête seront un outil d'aide à la décision pour élaborer le futur projet de médiathèque.

Vous trouverez d'ailleurs ce questionnaire à remplir au milieu de ce magazine municipal.

**A remplir avant le 31 mai.**  
Retour des questionnaires à la bibliothèque de Moissac ou par courrier. Merci pour votre active participation !



### La fabrication d'objets en carton

Les enfants fidèles au rendez-vous de l'Espace Jeunesse de la bibliothèque se sont investis avec



beaucoup d'enthousiasme pendant trois jours lors des dernières vacances d'hiver. Marianne Minuzzi, artiste-plasticienne a animé un atelier, qui a permis aux enfants d'acquérir des bases de construction à travers la réalisation individuelle d'une boîte à bijoux, boîte à secrets... Riches d'imagination et de créativité, les enfants ont aussi réalisé une maison de poupée.

### Programme des ateliers de printemps



#### En mai :

- Les 3, 4 et 5 mai, vacances de Pâques : thème autour des graines. Réalisation du jeu d'awalé ; une journée au moulin : visite du moulin à eau de Salazar à Montbarla ; boîte à graines.
- Le 11 : lecture à voix haute « le jour où la mer a disparu » et atelier décoration de galets et de pots.
- Les 18 et 25 : préparation de la fête des Mères, lecture à voix haute « Ma maman », réalisation d'un bouquet aux doigts.

#### En juin :

- Le 1er : lecture à voix haute « la coccinelle mal lunée », création en papier : coccinelles et papillons.
- Le 8 : dans le cadre de la Fraich'attitude du 3 au 12 juin, atelier cuisine en partenariat avec le centre social du Sarlac. Lecture à voix haute : « Tatïe Berlingot ».
- Le 15 : préparation de la Fête des Pères : lecture à voix haute « Dans mon cœur », réalisation de carte au tampon
- Le 22 : lecture à voix haute « Bleue marine », réalisation de cadre de la mer
- Le 29 : lecture à voix haute et ateliers jeux.

Ateliers organisés le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.  
Inscriptions :  
Espace Jeunesse - Bibliothèque municipale - Tél 05 63 04 72 33

## Ecole municipale de musique : 3 concerts sont organisés en juin : prenez date !

### ■ Concert Flûte Guitare

Lucie Gabas, responsable de la classe de flûte de l'école de musique et Agnès Laroche, qui enseigne la guitare au conservatoire de Montauban, ont créé un duo flûte/guitare autour d'œuvres de compositeurs européens et latino-américains du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle.

C'est aussi l'occasion pour les élèves de découvrir que leurs enseignants sont d'abord des musiciens !

**Vendredi 17 juin - 20h30**  
**Centre Delors, entrée libre**

### ■ « La flûte en chantier » : opéra pour enfants de Claude-Henry Joubert

Sous la direction Lucie Gabas et mise en scène par Eric Sanjou, l'orchestre sera composé d'environ 30 élèves flûtistes (EMM de Moissac, Castelsarrasin et Valence d'Agen), et de quelques musiciens professionnels.

Ce conte musical, librement et humoristiquement inspiré de « La flûte Enchantée » est une

joyeuse réflexion sur l'apprentissage d'un instrument et la pratique collective. Ce concert sera un spectacle théâtral grâce à la mise en scène conçue par Eric Sanjou, comédien, animateur et metteur en scène de la troupe Arène-Théâtre.

**Samedi 18 juin - 20h30**  
**Hall de Paris, entrée libre**

### ■ Concert de chœurs et de cordes avec Abarrejadis

Le projet est né du souhait de Carole Paroubek (professeur de violon à l'école municipale de musique de Moissac) d'ouvrir son répertoire à d'autres sonorités et d'autres styles. L'école a donc fait appel à André Calvet, responsable du « Matin Musical », qui nous a gracieusement prêté des instruments traditionnels ou anciens.

Un premier concert a été donné en juin 2010 au Matin Musical, avec la participation des chœurs d'enfants de Fanny Bordaries. Devant l'enthousiasme suscité par cette réalisation, l'école de musique a souhaité pro-

longer et développer l'expérience. Fanny Bordaries, dumiste (musicien intervenant qui enseigne et partage la musique), a proposé à l'Ecole Primaire Louis Gardes, école bilingue, de participer au prochain concert autour de musiques traditionnelles et de chansons occitanes. Ces enfants chanteurs rejoindront ainsi le chœur de l'école municipale de musique de Moissac. Un ensemble d'environ 40 chanteurs et une quinzaine d'instruments à cordes se produira le 24 juin prochain.

**Vendredi 24 juin - 20h30**  
**Hall de Paris, entrée libre**

Contact : Ecole de musique municipale  
Tél : 05 63 04 63 86  
Courriel : e3mmoissac@orange.fr



# Association Cap Moissac

L'association « Classes Accueil Patrimoine » n'est plus... Après son assemblée générale annuelle du 4 février, elle a décidé de se dissoudre.

La ville de Moissac va obtenir, cette année, le label « Ville d'art et d'histoire ». Ainsi la ville va se doter d'un « service pédagogique éducatif », rattaché à la Direction des affaires Culturelles. Cette nouvelle orientation est souhaitée par le maire Jean-Paul Nunzi. Ce nouveau dispositif aura ses propres moyens pédagogiques et financiers, comme partout en France. L'association subventionnée pour les mêmes missions n'a alors plus de raison d'être... S'il faut faire le bilan de l'asso-

ciation, il faut d'abord remercier, comme l'ont fait le Maire et le délégué aux affaires culturelles, Franck Bousquet, tous les partenaires, bénévoles intervenants, instituteurs, adhérents et bureaux successifs qui, pendant 15 ans (L'association a été créée en 1995), ont œuvré pour que des milliers de scolaires puissent découvrir l'ART ROMAN, à Moissac par le biais du Cloître, de l'Abbatiale, de son Tympan, des Enluminures (copies au centre d'art roman).

## Quel était sa mission ?

- Permettre de découvrir les richesses du site roman exceptionnel ; son environnement ; les témoins historiques et artistiques qui le marquent et la vie qui l'anime aujourd'hui.
- Accueillir, organiser et gérer ces classes, de la maternelles au collège et au lycée.

L'atelier Enluminure, au centre d'art roman, donnait aux élèves le choix de réaliser une frise, un chapiteau animal, végétal ou une enluminure avec leurs initiales à l'aide des outils de peintures, encres, etc... Toujours à partir de dessins créés, imaginés... On leur faisait découvrir les plantes tinctoriales cultivées par les moines dans le jardin médiéval et qui servaient à fabriquer les poudres colorantes qui « enluminaient » les manuscrits.



Une plasticienne les initiait même à la pose de la feuille d'or ! Ces classes Patrimoine ont bien joué leur rôle et ont permis le rayonnement de Moissac auprès du public scolaire. Le Service Patrimoine prend le relai et va continuer cette mission pédagogique avec les bénévoles de CAP qui le désirent.

# Organum - CIRMA



**Les Diagonales d'Été : du 3 au 25 juillet**  
PÈLERINAGE MUSICAL VERS LA FÊTE DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

**Dimanche 3 juillet - Moissac**  
22 h : Chants moissagais du XI<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> s. « Crépuscule Transfiguré »

**Création mondiale - Ensemble Organum - Marcel Pérès - Cloître**  
Dans le cadre du 15<sup>ème</sup> festival de la Voix  
Plein tarif : 20 €, tarif réduit : 18 €, tarif MCV : 12 €, - de 12 ans : 5 €  
Réservations : 05 63 05 08 08

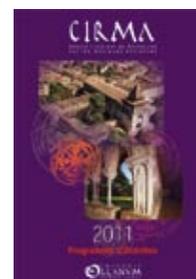
Le crépuscule signifie ici cette quête vers les rivages où le soleil disparaît, matérialisée par le lieu du sépulcre de l'apôtre Jacques, l'un des trois témoins de la transfiguration du Christ. Cette quête vers le couchant - métaphore, depuis des temps immémoriaux de la lente et inexorable progression vers les rivages de la mort - est ici associée avec l'éclat du mystère de la Trans-

figuration dans lequel le passé, le présent et le futur se révèlent être les rayons distincts d'une même source lumineuse. Pour esquisser cette fresque, à la source du pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle, Marcel Pérès a construit un dialogue entre des textes et des chants créés à Moissac au XI<sup>e</sup> s. et d'autres qu'il a lui-même composés, au cours de son long séjour à Moissac au début du XXI<sup>e</sup> s.

**Samedi 9 juillet - Moissac**  
16 h 30 : Concert de chant Corse  
Choeur du CIRMA - Abbatiale

**Samedi 16 juillet - Lauzerte**  
17 h : Concert de chant Byzantin  
Choeur du CIRMA - Église St Barthélémy

Les Diagonales d'été s'ouvriront avec une création, « Le crépuscule transfiguré » qui juxtaposera les créations moissagaises du XI<sup>e</sup> siècle avec celles du XXI<sup>e</sup> siècle, invitation à entrer dans l'élan créateur des hommes qui il y a mille ans ont construit et parcouru les chemins vers Compostela. La grande journée de l'Improvisation s'articulera autour du savoir faire de l'ensemble Obsidienne dirigé par Emmanuel Bonnardot, invité à venir célébrer, avec tous ceux qui le désirent, les festivités jacquaires.



## Concerts du Printemps

**22 avril - 12h : Cuenca, Espagne**  
Ensemble Organum, L'Adoration de la Croix. Rite Dominicain XIII<sup>e</sup> s.

**27 avril - 20h : Nuremberg, Allemagne**  
Ensemble Organum, Vêpres romaines de Pâques - VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.

**MAI**  
**29 mai - 16h : Moissac, Abbatiale**  
Concert de fin de stage, Plain-Chant et Organetto

**JUIN**  
**6 juin - 21h30 : Funchal, Madère, Portugal**  
Ensemble Organum, Chant Byzantin, Chant Romain, Samaa marocain

**25 juin - 16h : Blythburgh, Angleterre**  
Ensemble Organum, Requiem d'Ockeghem

**JUILLET**  
**3 juillet - 22h : Moissac, cloître**  
« Crépuscule Transfiguré » - Création mondiale - Ensemble Organum

**9 au 12 juillet : Pigna, Corse**  
(tous les soirs)  
Concert d'improvisation à l'orgue par Marcel Pérès

**11 juillet - 22h : Pigna, Corse**  
Ensemble Organum, Chant polyphonique corse

### Cantoniales et après...

Les élections cantonales sont passées. Elles ont vu le canton 2 de Moissac conserver son conseiller général et sa couleur politique : Guy Michel Empociello est donc réélu. Mais, au-delà de cette nouvelle positive, nous devons essayer de comprendre le message envoyé par les électeurs, en particulier concernant l'abstention, le vote Front National et le nombre anormalement élevé de bulletins blancs.

Bien sûr le gouvernement, le président de la République et ses amis ont tout fait pour favoriser l'abstention (ces élections sont restées sous la surface médiatique et il fallait le vouloir pour se souvenir que ces dimanches étaient des jours de scrutin).

Bien sûr les mêmes ont aussi tout fait pour encourager le vote Front National : du débat délétère et inutile sur l'identité nationale jusqu'aux déclarations irresponsables du nouveau ministre de l'Intérieur, le décor était planté et Marine Le Pen n'avait plus qu'à s'y épanouir. C'est vrai que dans ces conditions la différence entre la droite et l'extrême droite a l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette.

Pourtant tout ne peut être imputé au climat national pour ce scrutin où, à Moissac, une inconnue n'ayant jamais mis les pieds sur le territoire du canton durant toute la campagne termine avec près de 38% des voix.

Ainsi nous ne pouvons que constater que nombre de nos concitoyens sont inquiets, ulcérés parfois par la situation qui leur est faite, victimes en tout cas d'un système impitoyable à l'égard des plus faibles.

Et ce n'est pas le Front national, il faut qu'ils le sachent, qui établira un peu de justice sociale dans ce pays, au contraire ! Toutes les associations caritatives le disent : la misère grandit et avec elle les demandes d'aide. Notre ville est en outre une cité agricole où la possibilité de contrats précaires et saisonniers provoque l'arrivée de populations, y compris étrangères (pays de l'est en ce moment), à la recherche d'un travail peu qualifié. En situation de crise économique des agacements et des tensions peuvent apparaître dans la population. Ajoutez à cela l'échec patent du gouvernement en matière d'insécurité, qui n'a pas compris que les rododendres ne remplaceront jamais une présence apaisante sur le terrain.

Malgré les demandes réitérées du Conseil municipal, aucun effectif supplémentaire de gendarmerie n'a été accordé. Et ainsi, ici comme partout, la situation devient préoccupante et la désespérance conduit à la défiance envers la représentation politique.

Il est de notre devoir d'élus de gauche de ne pas laisser se dégrader cette situation, en demandant, comme le maire l'a déjà fait auprès des autorités préfectorales qui ont fait la sourde oreille, que l'effort soit mieux partagé et que les autres collectivités ne laissent pas Moissac seule devant un problème qui risque d'ouvrir une fracture profonde au sein de la population.

En revanche, Moissac doit aujourd'hui se concentrer sur le développement économique susceptible de produire de l'activité. C'est pour cela que nous avons voulu la zone du Luc, un des premiers éléments de notre dispositif. Reste que la porte est étroite dans le domaine économique. C'est pourquoi il ne faut pas boudier l'avantage que représente le patrimoine.

Le patrimoine moissagais est exceptionnel. De quoi bâtir une politique touristique ambitieuse. En postulant pour le label Ville d'art et d'histoire, nous cherchons, comme avec celui de Grands sites à être plus visibles, plus repérés dans l'offre touristique nationale et internationale. Encore faut-il que derrière tout le reste suive : l'hébergement, la restauration, les propositions de séjours susceptibles de donner envie à nos visiteurs... Chacun doit bien s'en persuader, c'est toute la ville qui doit porter cette démarche et les investissements nécessaires à la mise en œuvre de cette politique touristique nécessitent un soutien conséquent de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général. On espère que chacun mesure la place de Moissac dans l'économie départementale et même régionale.

Voici venu le temps de réviser nos certitudes, d'interroger nos conceptions du développement, tout entier préoccupé de profits et qui a oublié l'homme en chemin. La terrible catastrophe japonaise nous rappelle à l'ordre et nous dit qu'il est temps aussi de cultiver durablement notre jardin.

Absence de publication faute de texte parvenu dans les délais impartis.

**Le rassemblement pour Moissac**  
**Nathalie Galho, Carine Nicodème,**  
**Claude Gauthier, Gilles Benech**

### Réflexions au lendemain des élections cantonales

Le vote FN n'est pas seulement une réponse nationale. Son ampleur particulière ici traduit une réprobation des politiques locales et départementales conduites à Moissac. Les Moissagaises et Moissagais qui travaillent se sentent exclus et ne se reconnaissent plus ni dans leur propre ville, ni dans cette politique qui joue à « plus charitable que moi tu meurs », faisant ainsi mourir notre ville aussi. L'immigration, le chômage battent ici leur plein en faisant enfler les dépenses sociales au détriment des investissements qui pourraient être productifs d'emplois. Quelque part aussi ce désœuvrement, par l'exclusion qui en résulte, peut nourrir l'incivisme et la délinquance qui sont à l'origine du sentiment d'insécurité partagé par beaucoup. Moissac n'a pas vocation à recueillir tout le monde mais à accueillir. Et si possible des travailleurs, des étudiants, des retraités, et des touristes qui, tous, permettront l'essor de notre ville. Depuis 3 ans nous ne

cessons de répéter que Moissac doit faire preuve d'ambition, en particulier au plan industriel et touristique tout en soutenant plus haut et plus fort son agriculture. Au lieu de cela nous ne voyons que perte ou démembrement de nos services publics et de notre influence, embauches municipales précaires, subventions généreuses aux fêtes ou aux associations, quand ce ne sont pas des projets discutables ou inutiles, le plus souvent mal chiffrés pour les besoins de la cause .... voire pas chiffrés du tout.

Il est temps que Moissac se réveille et se mette à l'heure de notre époque en renonçant aux rêves désormais fumeux. Au travail et à vos bulletins de vote car l'avenir se construira de toute façon, et il ne faudrait pas que cela soit sans Moissac.

**Colette Rollet et Guy Roquefort**

### Le mot de Patrice Charles

**Je tiens à remercier chaleureusement les 73 personnes qui m'ont suivi dans cette élection en votant pour moi ainsi que mon équipe de campagne. Je suis effondré comme ceux qui ont crû à une élection responsable de réunir seulement 3 % sur ma démarche, écrasé entre l'UMP et le FN, étant seul à tenir un discours de vérité, d'expérience et de conviction conformes à une élection locale.** Ma faute aura été de refuser de tomber dans le caricatural et les positions ultra partisans et de m'appuyer sur le noble mandat de Conseiller municipal de Moissac pour défendre plus haut notre ville. Le deuxième tour entre le PRG et le FN ne correspond en effet nullement aux enjeux du canton et du département. Tout le monde s'en aperçoit mais un peu tard. Les électeurs en ont choisi autrement en décidant

d'en faire une élection pré-présidentielle. Soit. Au passage les électeurs de droite décrédibilisent apparemment mon action au Conseil municipal. C'est fragilisant pour le travail quotidien que j'effectue avec les autres élus et les services administratifs de la Mairie. J'en tirerai toutes les conséquences en élu respectant le résultat des urnes.

En attendant, les électeurs m'ont exclu et ont enlevé toute légitimité à mes positions. Je le regrette douloureusement mais le respecte. Je reste néanmoins à l'écoute de tous, même découragé. Merci encore aux rares électeurs qui m'ont fait confiance.

**Patrice Charles**  
**Conseiller municipal de l'opposition**  
<http://lafeuillemoissagaise.unblog.fr>

## 3 expositions à découvrir

### ■ À découvrir jusqu'au 26 juin

#### Architecture, Patrimoine, Paysages urbains

Exposition sur la mise en valeur du patrimoine détail des manifestations à consulter pages 16 & 17 de ce magazine  
→ Espace culturel Prosper Mérimée

### ■ Du 16 avril au 22 mai

#### Avis de Crue - Photographies de Anne Jourdain Moissac Architecture Art Déco

→ Musée de France, rue de l'abbaye du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30



### ■ Du 27 mai au 26 juin

#### « Toit et moi...ssac » Par Martine Castel

→ Musée de France, rue de l'abbaye du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30



## Avril

### ■ Samedi 16 et dimanche 17

#### Printemps des Arts

→ Animations dans les rues de la ville

### ■ Jeudi 21

#### Cirque actuel :

#### « Thomas parle d'amour »

Par la Compagnie Attention Fragile

→ Hall de Paris, 21h



### ■ Samedi 14, dimanche 15

#### 22ème rallye du chasselas

organisé par l'écurie du chasselas

### ■ Mardi 17

#### Projection débat : Chemins d'ici et d'ailleurs

Jacques Sirat présente ses 3 derniers voyages à pied : Compostelle, Brésil et Chili.

→ Hall de Paris, 20h30



### ■ Samedi 14 et dimanche 15

#### Fête du Nautisme

→ Espace nautique Berges du Tarn

### ■ Dimanche 15

#### Conférence : Le Quercy et la Péninsule ibérique ?

Par André Serres, membre titulaire de l'Académie de Montauban

→ Hall de Paris, 16h  
Entrée gratuite et ouverte à tous

### ■ Vendredi 27

#### Lecture conférence

Présentation de l'œuvre de Beverly Matherne, poétesse américaine, organisé par LSO et la compagnie des écrivains de Tarn-et-Garonne

→ Bibliothèque municipale, 18h

### ■ Samedi 28 et dimanche 29

#### Festival de Country Music

→ Uvarium

### ■ Samedi 28

#### Tournoi Jo Carabignac

→ Stade du Sarlat et de Cadossang

## Juin

### ■ Jeudi 2

#### Tournoi régional de football

organisé par L'Entente castel/Moissac

→ Stade du Sarlat

### ■ Mercredi 8

#### Festival des Petitouts

Organisé par les crèches de la ville

→ Hall de Paris, à partir de 14h30

### ■ Du vendredi 10 au lundi 13

#### Fêtes de Pentecôte

#### Grand prix de pétanque

Organisé par la pétanque Moissagaise

→ Uvarium

### ■ Jeudi 16

#### Repas de la Fête des Mères

Organisé par le CCAS

→ Espaces Confluences, à partir de 12 heures

### ■ Vendredi 17

#### Concert Flûte Guitare

Organisé par l'école de musique

→ Centre Delors, 20h30  
entrée libre

### ■ Samedi 18

#### Concert :

#### « La flûte en chantier »

Opéra pour enfants de Claude-Henry Joubert Direction Lucie Gabas, mise en scène Eric Sanjou

→ Hall de Paris 20h30, entrée libre

### ■ Mardi 21

#### Fête de la musique

### ■ Jeudi 23 et vendredi 24

#### Don du Sang

→ Uvarium

### ■ Vendredi 24

#### Concert : Abbarejadis

Avec l'école primaire Louis Gardes, le choeur d'enfants et l'ensemble à cordes de l'Ecole de Musique de Moissac sous la direction de Fanny Bordaries

→ Hall de Paris, 20h30, entrée libre

### ■ Samedi 25

#### Gala de gymnastique

Organisé par Moissac Gym

→ Gymnase du collège

### ■ Dimanche 26

#### Fête des couleurs

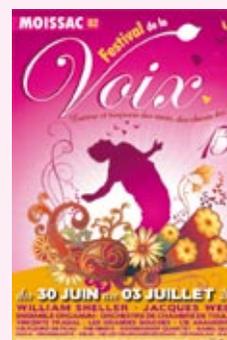
Organisé par l'association Moijem

→ Uvarium, toute la journée

### ■ Du 30 juin au 3 juillet

#### Festival de la Voix

15ème anniversaire



## Mai

### ■ Samedi 7 et dimanche 8

#### Grand prix provençal

Organisé par la Pétanque du Pont Neuf

→ Uvarium

### ■ Vendredi 13

#### Chanson française : Sanseverino en duo avec Pauvre Martin

en 1ère partie

→ Hall de Paris, 20h30

### ■ Réservation spectacles :

Pôle culturel et Patrimonial  
Tél : 05 63 05 08 08

### ■ Informations :

service communication  
Tél : 05 63 04 63 82

MOISSAC 82

Festival de la

# Voice

*Encore et toujours des mots, des chants des voix...*

15<sup>ans</sup>!



du **30 JUIN** au **03 JUILLET** 2011

**WILLIAM SELLER - JACQUES WEBER**

**ENSEMBLE ORGANUM - ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE**

**VINCENTE PRADAL - LES GRANDES BOUCHES - CIE ANAMORPHOSE**

**CIE FLEURS DE PEAU - THE NINO'S - BARBERSHOP QUARTET - BABEL QUARTET**

**MAÏA - DELINQUANTE - DELBI - CIE LES VELOMANES DESHAM - CIE FABULAX - KALAKAN**

Renseignements et locations : 05 63 04 65 14 - [www.moissac-culture.fr](http://www.moissac-culture.fr)



Illustration : Laetitia / L&L - Illustration de Jacques Weber / Culture Moissac 82 - www.moissac-culture.fr